|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **itu-old** | UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS | SG3RG-AFR – R 2 – F |
| **SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**PÉRIODE D'ÉTUDES 2013-2016 | **Mars 2014** |
| **Original: anglais** |
| **Question(s):** | 4/3 |  |
| **GROUPE RÉGIONAL DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 3 POUR L'AFRIQUE****RAPPORT 2** |
| **Origine:** | Coprésidents du Groupe régional de la Commission d'études 3 pour l'Afrique (SG3RG-AFR) |
| **Titre:** | Rapport de la réunion du Groupe SG3RG-AFR organisée à Brazzaville (République du Congo), les 20 et 21 février 2014 |

TABLE DES MATIÈRES

 Page

[1 Ouverture de la réunion 3](#_Toc385414631)

[2 Adoption de l'ordre du jour 3](#_Toc385414632)

[3 Aperçu général de la Commission d'études 3 et de ses groupes régionaux 3](#_Toc385414633)

[4 Résultats de la réunion de la Commission d'études 3 de l'UIT-T 4](#_Toc385414634)

[5 Rapport de la dernière réunion du Groupe SG3RG-AFR 4](#_Toc385414635)

[6 Incidences de l'AMNT-12 et de la CMTI-12 sur les travaux de la Commission d'études 3: Tableau récapitulatif 5](#_Toc385414636)

[7 Résumé des résultats du cinquième Forum mondial des politiques de télécommunication 5](#_Toc385414637)

[8 Mandat du Groupe SG3RG-AFR 5](#_Toc385414638)

[9 Modèle de coûts du Groupe SG3RG-AFR et sa mise en oeuvre – Révision de la Recommandation UIT-T D.600R 5](#_Toc385414639)

[10 Connectivité Internet internationale et Recommandation UIT-T D.50 6](#_Toc385414640)

 Page

[11 Etude du hubbing (et autres procédures d'appel alternatives) 6](#_Toc385414641)

[12 Etude de l'impact de l'Internet sur le trafic vocal et SMS 7](#_Toc385414642)

[13 Itinérance mobile internationale 7](#_Toc385414643)

[14 Connectivité mobile transfrontière 8](#_Toc385414644)

[15 Autres questions économiques et politiques intéressant le Groupe SG3RG-AFR 8](#_Toc385414645)

[16 Document de travail du Président sur les méthodes de travail et la structure de la Commission d'études 3 – Appel à contributions 9](#_Toc385414646)

[17 Présentation et soumission des contributions à la Commission d'études 3 10](#_Toc385414647)

[18 Programme de travail et domaines d'action 10](#_Toc385414648)

[19 Date et lieu de la prochaine réunion du Groupe SG3RG-AFR 13](#_Toc385414649)

[20 Divers 13](#_Toc385414650)

[21 Clôture de la réunion 13](#_Toc385414651)

# 1 Ouverture de la réunion

1.1 A l'aimable invitation de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) de la République du Congo, le Groupe régional de la Commission d'études 3 de l'UIT‑T pour l'Afrique (SG3RG-AFR) s'est réuni les 20 et 21 février 2014, à Brazzaville (République du Congo), au siège de cette agence.

La réunion était précédée, les 18 et 19 février 2014, d'un Forum régional économique et financier des télécommunications/TIC pour l'Afrique, organisé par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) à l'intention des membres du groupe régional.

1.2 La réunion s'est tenue en présence de quelque 30 participants, venus de 14 pays. On trouvera la liste complète dans le Document [TD18](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0018/fr).

1.3 M. Saliou Touré, Coprésident du Groupe, a ouvert la réunion, souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié l'ARPCE de son aimable invitation. Il a fait savoir que M. Abossé Akue‑Kpakpo, avec qui il partage la présidence du groupe régional, était au regret de ne pouvoir participer à la réunion. Les Vice-présidents, Mme Joséphine Adou et M. Raynold Mfungahema se sont présentés, tout comme les membres du Secrétariat du TSB (Mmes Lara Srivastava et Emmanuelle Labare). Le Coprésident a ensuite rappelé que, pour faciliter la circulation de l'information et la diffusion des documents au sein du Groupe SG3RG-AFR, une liste de distribution électronique (réflecteur) avait été créée, sur laquelle tous les délégués participant pour la première fois à une réunion du groupe régional étaient invités à s'inscrire. Par ailleurs, il a vivement engagé l'ensemble des délégués à soumettre des contributions en vue de la réunion de la [Commission d'études 3 de l'UIT-T](http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/03/sg3rglac/Pages/mgmt.aspx), qui aura lieu du 26 au 30 mai 2014 à Genève (Suisse), et à prendre part à cette réunion.

# 2 Adoption de l'ordre du jour

Le Coprésident a présenté le projet d'ordre du jour (Document [TD17Rév.1](http://web.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0017/fr)), qui a été **adopté** sans modification.

# 3 Aperçu général de la Commission d'études 3 et de ses groupes régionaux

La Conseillère a présenté un diaporama PowerPoint (Document [TD19](http://web.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0019/)), donnant un aperçu général de la Commission d'études 3 et de ses groupes régionaux. Ce diaporama a été très apprécié des membres du groupe régional, qui l'on jugé d'un grand intérêt, aussi bien pour les nouveaux venus que pour les participants de longue date.

Dans le cadre du mandat de la Commission d'études 3, un délégué a proposé que le groupe régional étudie la valeur du spectre radioélectrique, dans la mesure où celle-ci a une incidence sur les coûts et tarifs des services internationaux de télécommunication. Les prix applicables à l'utilisation du spectre influent par ailleurs sur le coût de l'itinérance, laquelle occupe une place importante dans le mandat du groupe régional. Le Coprésident a fait observer que les aspects techniques de l'utilisation du spectre étaient du ressort de l'UIT-R et que les questions afférentes à la tarification relevaient essentiellement de la compétence nationale. Le groupe régional a décidé de créer un groupe ad hoc (constitué de délégués de la République du Congo et du Soudan) chargé de définir le rôle éventuel d'une commission d'études internationale dans ce domaine. Le rapport initial de ce groupe fait l'objet du Document [TD41](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0041/fr). On peut y lire que, pour encourager une utilisation efficace et internationale des nouvelles technologies et des nouveaux produits, il faut miser sur une production en grande série (c'est-à-dire sur les économies d'échelle), ce qui suppose l'existence de normes universelles pour l'évaluation du spectre et la détermination des tarifs applicables à l'utilisation de cette ressource. La Commission d'études 3 pourrait, à cet égard, agir de manière à faciliter, notamment pour les pays en développement, l'accès aux nouvelles technologies, sachant que celles‑ci vont reposer de plus en plus sur les radiocommunications et que leur prix devra être fixé en conséquence. Tel est du reste l'esprit de la Résolution 44 (Rév.Dubaï, 2012) de l'AMNT, sur la réduction de l'écart en matière de normalisation. Les membres du Groupe de travail sur la tarification de l'utilisation du spectre invitent d'autres délégués à les rejoindre pour définir plus avant le rôle possible de la Commission d'études 3 en ce qui concerne les aspects économiques de la gestion du spectre, compte tenu du mandat du groupe régional.

# 4 Résultats de la réunion de la Commission d'études 3 de l'UIT-T

4.1 Le Coprésident (Sonatel, Sénégal) a présenté les Documents [TD20](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0020/fr), [TD21](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0021/fr), [TD22](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0022/fr) et [TD23](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0023/fr), contenant les rapports de la réunion de la Commission d'études 3 et de ses groupes de travail, qui s'est tenue du 27 au 31 mai 2013. Il a fait savoir aux participants que deux ateliers seront organisés lors de la réunion de la Commission d'études 3 qui aura lieu en mai 2014 à Genève – l'un consacré aux NGN, l'autre aux modèles de coûts applicables, par exemple, à l'itinérance.

Plusieurs délégués ont engagé le TSB et le BDT à poursuivre leur collaboration, de la plus haute importance dans les domaines relevant du mandat du groupe régional, en ce qui concerne le partage d'informations et la formation.

Le Coprésident a souligné combien les contributions des délégués sont déterminantes pour les travaux de la commission d'études. Si aucune contribution n'est reçue au titre de tel ou tel point de l'ordre du jour, il est impossible d'aller de l'avant dans son examen.

4.2 La Conseillère a présenté les Documents [TD24](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0024/fr), [TD25](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0025/fr) et [TD26](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0026/fr), contenant respectivement le rapport des réunions tenues, en 2013, par les groupes régionaux de la Commission d'études 3 pour l'Asie et l'Océanie (SG3RG-AO), l'Amérique latine et les Caraïbes (SG3RG-LAC) et la région des Etats arabes (SG3RG-ARB).

Le groupe régional a pris note de ces documents.

# 5 Rapport de la dernière réunion du Groupe SG3RG-AFR

Le Coprésident a présenté le Document [TD27](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0027/fr), dans lequel on trouve le rapport de la réunion précédente du Groupe SG3RG-AFR, tenue au Caire (Egypte), les 6 et 7 février 2013. Il a souligné que le groupe régional devait trouver le moyen d'attirer davantage de membres et de susciter une participation accrue à ses travaux.

L'intervenant a ajouté que le groupe régional avait d'ores et déjà commencé à travailler sur une liste des nouvelles questions intéressant la région Afrique. Ces questions, qui ont par ailleurs été portées à la connaissance des membres de la Commission d'études 3 de l'UIT-T lors de la réunion tenue par cette dernière à Genève en mai 2013, portent sur: 1) les systèmes de facturation et de règlement pour la terminaison des appels internationaux; 2) les incidences financières du spam sur la fourniture de services; 3) le coût du passage du protocole IPv4 au protocole IPv6; 4) le coût de la mauvaise utilisation des ressources de numérotage; 5) le règlement des différends; 6) les incidences financières de la convergence.

Le groupe régional a approuvé la version finale du rapport.

# 6 Incidences de l'AMNT-12 et de la CMTI-12 sur les travaux de la Commission d'études 3: Tableau récapitulatif

La Conseillère a présenté le Document [TD28](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0028/fr), consacré à l'AMNT-12 et à la CMTI-12, dans lequel on trouve, sous forme de tableau, un aperçu des principales questions découlant de ces deux conférences et présentant un intérêt pour la Commission d'études 3. Ce document a pour objet de faciliter l'examen de nouveaux thèmes en rapport avec le mandat du groupe régional. Le groupe a pris note du document.

Le Coprésident a encouragé les participants à soumettre des contributions sur ces différents thèmes en vue de la prochaine réunion du groupe régional ainsi qu'en vue de la réunion de la Commission d'études 3 qui aura lieu à Genève, en mai 2014.

# 7 Résumé des résultats du cinquième Forum mondial des politiques de télécommunication

La Conseillère a présenté le Document [TD29](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0029/fr), contenant le rapport du Président du cinquième Forum mondial des politiques de télécommunication (FMPT), tenu en mai 2013. Le groupe a pris note du rapport.

# 8 Mandat du Groupe SG3RG-AFR

Le Coprésident a présenté le Document [TD30](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0030/fr), dans lequel figure un projet de mandat pour le Groupe SG3RG-AFR. Ce document a été modifié à l'issue d'une discussion.

Les modifications ont été apportées en direct sur écran. Une nouvelle version du Document ([TD30Rév.1](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0030/fr)) a été adoptée par le groupe régional.

Il a été suggéré de faire figurer, dans les lettres d'invitation et annonces relatives aux réunions de la Commission d'études 3 de l'UIT-T, une recommandation visant à encourager une participation suivie des délégués au sein du groupe régional. Les Secteurs ont en outre été appelés à poursuivre leur coordination en ce qui concerne les sujets à l'étude.

# 9 Modèle de coûts du Groupe SG3RG-AFR et sa mise en oeuvre – Révision de la Recommandation UIT-T D.600R

A sa dernière réunion, le Groupe SG3RG-AFR avait décidé d'établir un groupe de travail chargé de réviser la Recommandation UIT-T D.600R, sous la direction de Mme J. Adou (Côte d'Ivoire). Ce groupe, qui devait travailler en ligne, avait pour tâche de proposer un projet de recommandation révisée.

Le Rapporteur, Mme Adou (Côte d'Ivoire), a pris la parole pour rendre compte aux participants de l'état d'avancement des travaux de son groupe (Document [C11](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0011/fr)). Il a été proposé de définir un modèle de coûts LRIC prospectif en tenant compte de différents paramètres, dont les innovations technologiques, la qualité de service, la rentabilité, l'efficacité, la capacité fournie et le recours aux offres groupées. Le renforcement des capacités en matière de modélisation des coûts apparaît capital.

La représentante du BDT a signalé que des travaux sur les modèles de coûts avaient été menés au titre du projet HIPSSA, associant l'UIT et l'UE, et que l'on avait réuni dans ce cadre des informations susceptibles d'être utiles pour le groupe régional. Ces informations avaient été communiquées à la commission d'études.

Plusieurs délégués ont mis en avant les inconvénients que comporte le modèle LRIC et souligné qu'il fallait établir une estimation des dépenses d'investissement au moment de définir un modèle de coûts. Les Etats Membres ayant élaboré leur propre modèle pourraient apporter une aide précieuse au groupe régional. Un membre du groupe régional a rappelé aux participants que le modèle LRIC avait été employé lors des ateliers organisés par le BDT en Afrique subsaharienne aux fins du renforcement des capacités en matière de vérifications réglementaires et de modélisation des coûts, ateliers qui ont eu lieu en 2013, en Gambie et en Tanzanie.

Le groupe régional a renouvelé le mandat du Groupe de travail chargé de réviser la Recommandation UIT-T D.600R. Ce groupe de travail, dirigé par Mme J. Adou (Côte d'Ivoire) se compose de membres du Burundi, du Burkina Faso, de la République Centrafricaine, de la République du Congo, du Ghana, de la République démocratique du Congo, du Sénégal et du Zimbabwe.

# 10 Connectivité Internet internationale et Recommandation UIT-T D.50

La représentante du BDT a présenté le Document [TD32](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0032/fr), contenant les résultats de l'Enquête 2013 de l'UIT sur les politiques tarifaires en ce qui concerne la connectivité Internet internationale.

Au nom du Rapporteur du Groupe de travail sur la Recommandation UIT-T D.50, le Coprésident a présenté le Document [C13](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0013/fr), par lequel les participants ont été informé de l'approbation du Supplément 2 à la Recommandation UIT-T D.50, qui est intervenue lors de la réunion de mai 2013 de la Commission d'études 3 de l'UIT-T.

Le représentant de la République démocratique du Congo a présenté la contribution [C5](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0005/fr), portant sur les points d'échange Internet (IXP) dans son pays et les bonnes pratiques dans ce domaine.

Présentant une contribution ([C9](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0009/fr)) sur la connectivité Internet internationale, le représentant de Sonatel (Sénégal) a souligné que le coût de cette connectivité demeurait élevé en Afrique. La question se pose de savoir si les objectifs de la Recommandation UIT-T D.50 ont été atteints ou non. Sonatel propose qu'une enquête soit réalisée dans toute la région afin de recueillir les renseignements qui permettront de répondre à cette question, à savoir notamment le coût de chaque mégabit de données acheté par un pays et le prix au mégabit payé par l'utilisateur. Le Coprésident a demandé au BDT de préciser si l'on disposait de tels renseignements. Malheureusement, et en dépit des différentes tentatives visant à réunir une partie des informations nécessaires, les réponses des membres sont insuffisantes. Le Coprésident a prié instamment les membres présents de répondre aux questionnaires envoyés par l'UIT avec toute la diligence possible.

Le mandat du Groupe de travail sur la connectivité Internet internationale a été renouvelé. Ce groupe sera placé sous la direction de Mme A. Dramé (Sonatel, Sénégal) et se composera de membres du Burkina Faso, du Burundi, de la République démocratique du Congo, de la Guinée et du Niger.

# 11 Etude du hubbing (et autres procédures d'appel alternatives)

Le représentant de Sonatel (Sénégal) a présenté la contribution [C8](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0008/fr), sur la question du hubbing. Il a fait observer que l'UIT n'avait pas encore donné de définition du hubbing et qu'il n'existait pas de réglementation applicable en la matière.

L'intervenant a engagé vivement le Groupe régional pour l'Afrique à faire en sorte que la Commission d'études 3 de l'UIT-T définisse des lignes directrices applicables au hubbing, concernant, par exemple, le routage, la qualité de service, la facturation et le règlement des différends.

Le représentant de Sonatel propose que l'on commence par conduire une enquête sur le hubbing dans la région, qui pourrait porter, entre autres, sur la proportion de trafic acheminée à l'aide de cette technique, l'évolution du prix moyen d'achat et la qualité de service. Les résultats de cette enquête seraient ensuite exploités par le Groupe de travail sur les accords commerciaux, établi par le groupe régional.

Les participants à la réunion ont décidé d'établir un groupe de travail sur le hubbing (et autres procédures d'appel alternatives), placé sous la direction de M. Pathe Barry (Guinée) et se composant de membres de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Il a été décidé que l'envoi du questionnaire qui sera élaboré par ce groupe se ferait via la liste de diffusion électronique.

# 12 Etude de l'impact de l'Internet sur le trafic vocal et SMS

La représentante du BDT a présenté le Document [TD31](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0031/fr), contenant les résultats de l'Enquête 2013 de l'UIT sur les politiques tarifaires en ce qui concerne les coûts et les tarifs.

Le représentant de Sonatel (Sénégal) a présenté la contribution [C10](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0010/fr), consacrée à l'impact de l'Internet sur le trafic vocal et SMS. Il a proposé la création d'un groupe de travail sur la question, afin d'évaluer plus précisément l'ampleur du phénomène au niveau de la région Afrique et de présenter des solutions propres à remédier, le cas échéant, aux conséquences préjudiciables pour le trafic ou les recettes.

Un groupe de travail a par conséquent été établi et placé sous la direction de Mme E. Nizeye (Burundi); il se compose de membres de la République du Congo, du Kenya et de Sao Tomé‑et‑Principe.

Le Coprésident a suggéré aux délégations présentes d'encourager les opérateurs à assister aux prochaines réunions, de sorte qu'ils soient aussi nombreux que possible à prendre part au dialogue sur le sujet.

# 13 Itinérance mobile internationale

La représentante du BDT a présenté le Document [TD33](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0033/fr), dans lequel on trouve les résultats de l'Enquête de l'UIT sur les politiques tarifaires en ce qui concerne l'itinérance mobile, pour laquelle 97 réponses avaient été reçues. Elle a poursuivi avec la présentation d'un "Vade-Mecum sur la réglementation de l'itinérance", qui fait l'objet du Document [TD34](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0034/fr). La Conseillère a présenté le Document [TD36](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0036/fr) contenant le rapport qu'elle a rédigé suite à l'Atelier de haut niveau de l'UIT sur les services d'itinérance mobile internationale, organisé conjointement par le BDT et le TSB. Cet atelier avait eu lieu à Genève les 23 et 24 septembre 2013.

Un expert invité, M. Simon Forge, a ensuite présenté le modèle de coûts à l'usage des régulateurs nationaux qu'il a défini sur demande du TSB (Document [TD35](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0035/fr)). Il a indiqué que la marge bénéficiaire dégagée par les opérateurs en cas d'itinérance était colossale. Ainsi, lorsqu'un abonné mobile européen se rend en Afrique, cette marge peut être multipliée par 16. Les prix ne sont pas déterminés par les coûts mais de manière arbitraire – sachant que les prix de gros n'ont guère de rapport avec les coûts sous-jacents. Au final, ces pratiques nuisent à une concurrence efficace sur le marché. L'intervenant a alors expliqué comment appliquer son modèle de coûts et a souligné l'importance de la collecte de données. Les opérateurs mobiles sont en règle générale peu disposés à communiquer des informations sur les prix et les coûts – alors même qu'il est de plus en plus important que les régulateurs aient accès à ce type de renseignements. Toute mesure adoptée en la matière doit faire l'objet d'une coordination entre un grand nombre de pays et non être appliquée de manière isolée par un seul Etat Membre. La coopération internationale est absolument essentielle.

Les autorités nationales de régulation doivent être en mesure de comprendre les procédures de comptabilité qui ont cours chez les opérateurs. Demander à ces derniers d'agir de manière responsable ne suffit pas, l'exemple de l'Union européenne en a donné la preuve. Pour l'expert invité, le mieux à faire serait d'établir une estimation réaliste du niveau cible du supplément à appliquer en cas d'itinérance par rapport au tarif national et de la publier dans une nouvelle version de la Recommandation UIT-T D.98. D'une manière générale, l'intervenant est d'avis qu'il faudrait à terme que, dans le monde entier, les prix de l'itinérance mobile soient fondés sur les coûts de ce service. Résumant son propos, l'expert invité a préconisé la mise en place d'un modèle de coûts commun pour l'itinérance, selon une procédure en deux temps prévoyant d'abord la conclusion d'accords au sein des régions puis la conclusion d'accords bilatéraux entre celles-ci.

L'exposé de l'expert invité a été très bien accueilli et les délégués ont insisté sur le fait que les tarifs élevés appliqués à l'itinérance ne se justifiaient pas. Il importe en priorité de comprendre quels sont les coûts réels de ce service. Les participants ont demandé que l'on recherche comment les régulateurs pourraient faire diminuer les prix par la voie de la réglementation.

Le représentant du Ghana a présenté la contribution [C16](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0016/fr), concernant l'approbation du questionnaire sur l'itinérance destiné aux opérateurs. Il a proposé que les administrations soumettent aux opérateurs le questionnaire figurant dans le Document TD35 afin de pouvoir réunir les informations nécessaires sur l'itinérance. Il a ensuite présenté la contribution [C17](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0017/fr), consacrée à la définition d'un modèle de coûts applicable à l'itinérance dans la région en prenant pour point de départ le modèle fourni par le TSB.

Le Vice-président du Groupe SG3RG-AFR, M. Raynold Mfungahema, a fait mention des travaux menés par l'Union africaine dans le domaine de l'itinérance. Il a souligné l'existence d'une différence non négligeable par rapport l'Europe, où les règlements sont appliqués directement dans les Etats membres. Il n'en va pas de même en Afrique.

La représentante de la Côte d'Ivoire a pris ensuite la parole pour présenter la contribution [C12](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0012/fr), sur l'itinérance mobile, dans laquelle il est proposé, au choix, d'adopter une nouvelle recommandation ou d'ajouter une annexe à la Recommandation [UIT-T D.98](http://www.itu.int/rec/T-REC-D.98/fr). Elle a souligné que, si cette Recommandation UIT-T constitue un bon point de départ, les tarifs de l'itinérance mobile n'en demeurent néanmoins élevés.

Le groupe régional a décidé d'établir un groupe ad hoc chargé d'élaborer une nouvelle recommandation sur l'itinérance, sous la direction de M. F. Asumanu (Ghana). Ce groupe se compose de membres de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de l'Ouganda, de la Tanzanie et de la République centrafricaine.

# 14 Connectivité mobile transfrontière

Il n'y avait aucun document à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour. Le groupe a décidé de retirer ce point de l'ordre du jour de ses prochaines réunions, jusqu'à nouvel avis.

# 15 Autres questions économiques et politiques intéressant le Groupe SG3RG-AFR

Le représentant de Sonatel (Sénégal) a présenté la contribution [C7](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0007/fr), portant sur les accords commerciaux relatifs aux services internationaux de télécommunication. Cette contribution contient une proposition tendant à créer un groupe de travail sur les accords commerciaux, afin que la région Afrique contribue aux travaux du groupe du Rapporteur de la Commission d'études 3 de l'UIT-T chargé de cette question.

Le groupe régional a décidé de créer un groupe de travail sur les accords commerciaux, placé sous la direction de M. S. Touré (Sonatel, Sénégal) et composé de membres du Burkina Faso, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Malawi, du Niger, de Sao Tomé-et-Principe et du Soudan.

Le représentant de la République démocratique du Congo a demandé qu'il soit pris note de sa contribution ([C6](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0006/fr)) sur le développement du large bande dans son pays.

## 15.1 Règlement des différends

Il n'y avait aucun document à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 15.2 Coût du passage du protocole IPv4 au protocole IPv6

Il n'y avait aucun document à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 15.3 Utilisation abusive des ressources de numérotage et coûts associés

Il n'y avait aucun document à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 15.4 Incidences financières de la convergence des réseaux

Il n'y avait aucun document à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 15.5 Développement du large bande

Le représentant de la République démocratique du Congo a présenté une contribution ([C6](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0006/fr)) sur le développement du large bande dans son pays.

## 15.6 Incidences économiques des applications OTT pour les pays en développement

La Conseillère a présenté, au nom de l'Egypte, la contribution [C15](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0015/fr) sur les incidences économiques des applications OTT pour les pays en développement. Il a été décidé que cette question serait traitée par le Groupe de travail sur l'impact de l'Internet sur le trafic vocal et SMS (voir le point 12).

La représentante du BDT a signalé que le prochain Colloque mondial des régulateurs (qui se tiendra à Bahreïn, du 3 au 5 juin 2014) aura pour thème "Mettre à profit le potentiel du monde numérique", et qu'en vue de cette réunion, un rapport intitulé: "De nouveaux modèles commerciaux fondés sur les communications et services numériques" était en cours d'élaboration. Le BDT communiquera ce rapport via la liste de diffusion électronique, d'ici juin 2014, afin de faciliter les travaux du Groupe SG3RG-AFR.

# 16 Document de travail du Président sur les méthodes de travail et la structure de la Commission d'études 3 – Appel à contributions

Le Coprésident a présenté le Document [TD37](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0037/fr), contenant le document de travail du Président sur les méthodes de travail et la structure de la Commission d'études 3 de l'UIT-T. Il a invité les membres du groupe à approuver les légères modifications de forme proposées concernant le mandat des différents groupes de travail, telles qu'elles figurent dans l'Encadré 1 du document à l'examen. Il a également sollicité des contributions de la part des participants au sujet de la liste de thèmes communiquée par le Président.

Au nom de l'Egypte, la Conseillère a présenté la contribution [C14](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-C-0014/fr), soumise comme suite au document de travail du Président. L'Egypte déclare apprécier l'esprit dans lequel ce document a été élaboré et invite les délégués à rédiger sans tarder la réponse du Groupe régional pour l'Afrique.

Après discussion, le groupe régional a approuvé les légères modifications de forme proposées par le Président, dans son document de travail, concernant le mandat des groupes de travail.

En ce qui concerne la liste de thèmes/questions, le groupe régional a décidé de soumettre la proposition ci-après au Président de la Commission d'études 3 de l'UIT-T:

– Supprimer les thèmes suivants de la liste:

• Questions relatives à la tarification des lignes fixes et des lignes louées.

• Externalités de réseau.

– Ajouter le thème suivant à la liste:

• Incidences économiques de l'Internet et des acteurs OTT sur le trafic vocal, SMS/MMS et vidéo.

# 17 Présentation et soumission des contributions à la Commission d'études 3

La Conseillère a présenté les Documents [TD38](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0038/fr) et [TD39](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0039/fr), contenant des informations et des lignes directrices relatives à la présentation, au format et à la soumission des contributions aux travaux de la Commission d'études 3.

# 18 Programme de travail et domaines d'action

Les participants à la réunion ont établi sept groupes de travail, comme indiqué dans le Tableau 1 ci-après. Les cinq premiers de ces groupes se sont réunis à l'occasion de la réunion de Brazzaville (République du Congo). Les rapports de leurs réunions ont été mis en ligne et sont mentionnés dans la colonne de droite du tableau ci-dessous.

Tableau 1 – Groupes de travail approuvés lors de la réunion du Groupe SG3RG-AFR (20‑21 février 2014)

| Nom du groupe de travail | Rapporteur  | Membres | Rapport  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de recommandation incluant un modèle de coûts applicable à l'itinérance** | F. Asumanu (Ghana) | J. Nguessan (Côte d'Ivoire), R. Mfungahema (Tanzanie), S. B. Umar (Ouganda), J‑C Ntahondi (Burundi), A. M. Ndiaye (Sénégal), K. Clemence (Tanzanie), S. Nalimbi (Rép. centrafricaine), B. Djibrilla (UAT) | [TD45](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0045/fr) |
| **Groupe de travail chargé de réviser la Recommandation UIT‑T D.600R** | J. Adou (Côte d'Ivoire)  | M. F. Tony (Rép. du Congo), R. Ciza (Rép. dém. du Congo), N. O. Some (Burkina Faso), F. Asumanu (Ghana), S. Nalimbi (Rép. centrafricaine), R. Panananhu (Zimbabwe) | [TD44](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0044/fr) |
| **Groupe de travail sur l'impact de l'Internet sur le trafic vocal et SMS** | E. Nizeye (Burundi) | C. Mendes (Sao Tomé-et-Principe)R. Ciza (Rép. dém. du Congo), E. Mwasho (Kenya), T. Goma (Rép. du Congo), M. Pathe Barry (Guinée) | [TD43](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0043/fr) |
| **Groupe de travail sur le hubbing(et autres procédures d'appel alternatives)** | M. Pathe Barry (Guinée) | R. Ciza (Rép. dém. du Congo), A.M. Ndiaye (Sénégal), T. Goma (Rép. du Congo), J-C Ntahondi (Burundi) | [TD42](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0042/fr) |
| **Groupe de travail sur la tarification de l'utilisation du spectre** | B. Mouandza Mboundzou (Rép. du Congo) | Z. M. Mudathier (Soudan) | [TD41](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0041/fr) |
| **Groupe de travail sur la connectivité Internet internationale** | A. Dramé (Sonatel, Sénégal)  | N. O. Some (Burkina Faso), J.C. Ntahondi (Burundi), R. Ciza (Rép. dém. du Congo), M. Pathe Barry (Guinée), Y. Arouna (Niger)  | s. o. |
| **Groupe de travail sur les accords commerciaux** | S. Touré (Sonatel, Sénégal) | Y. S Maiga (Burkina Faso) T. Malela Fila (Rép. du Congo), J. Adou (Côte d'Ivoire), R. Sawerengera-Msuku (Malawi), Y. Arouna (Niger), C. Mendes (Sao Tomé-et-Principe), Z. M. Mudathier (Soudan) | s. o. |

Les participants à la réunion ont approuvé la liste de mesures ci-après (Tableau 2).

Tableau 2 – Mesures de suivi adoptées par le Groupe SG3RG-AFR
(20-21 février 2014, Brazzaville, Rép. Du Congo)

| Mesure/Objectif  | Responsable | Délai |
| --- | --- | --- |
| **1) Elaborer un questionnaire sur le hubbing, l'objectif étant****2) de soumettre une contribution sur le sujet** | M. Pathe Barry (Guinée) et le Groupe de travail sur le hubbing (et autres procédures d'appels alternatives)  | Validation du questionnaire et collecte de données **31 mai 2014**Rapport sur la collecte de données**31 octobre 2014**Finalisation et soumission du rapport en vue de la réunion de février 2015 du Groupe SG3RG-AFR **31 décembre 2014**  |
| **1) Elaborer un questionnaire au sujet de l'impact de l'Internet sur le trafic vocal et SMS, l'objectif étant** **2) de soumettre une contribution sur le sujet** | E. Nizeye (Burundi) et le Groupe de travail sur l'impact de l'Internet sur le trafic vocal et SMS | Validation du questionnaire et collecte de données **31 mai 2014**Rapport sur la collecte de données**31 octobre 2014**Finalisation et soumission du rapport en vue de la réunion de février 2015 du Groupe SG3RG-AFR **31 décembre 2014** |
| **Elaborer un projet de Recommandation UIT‑T D.600R révisée** | J. Adou (Côte d'Ivoire) et le Groupe de travail chargé de réviser la Recommandation UIT-T D.600R | Examen de la Recommandation UIT-T D.600R dans sa version actuelle**– mars 2014**Examen du rapport du BDT sur les modèles de coûts utilisés dans la région**– avril 2014**Proposition d'une méthode pour la collecte des données qui seront intégrées dans le modèle de coûts **– mai à juillet 2014** Elaboration d'un avant-projet de Recommandation UIT-T D.600R révisée**– juillet à septembre 2014**Préparation d'une contribution sur le projet de Recommandation UIT-T D.600 R révisée**– septembre à décembre 2014**Soumission de la contribution en vue de la réunion de février 2015 du Groupe SG3RG-AFR **– décembre 2014** |

#

| Mesure/Objectif  | Responsable | Délai |
| --- | --- | --- |
| **Elaborer un projet de recommandation sur les frais d'itinérance incluant un modèle de coûts**  | F. Asumanu (Ghana) et le Groupe de travail sur le modèle de coûts applicables à l'itinérance | Envoi du questionnaire du TSB (Annexe 3 du Document TD35) aux Etats Membres par le Coprésident (S. Touré), via la liste de diffusion électronique du Groupe SG3RG-AFR **– mars 2014**Transmission par chaque Etat Membre de ce questionnaire aux deux principaux opérateurs nationaux et recueil des données**– d'ici à juin 2014** Communication des données recueillies par les Etats Membres au président du groupe de travail **– d'ici à juillet 2014**Analyse des données par le groupe de travail, par correspondance **– de juillet à novembre 2014**Elaboration d'un projet de recommandation sur la base des résultats de cette analyse**– d'ici à décembre 2014**Soumission du projet de recommandation au Groupe SG3RG-AFR pour examen à sa réunion de février 2015 **– d'ici à janvier 2015** Soumission du projet de recommandation à la Commission d'études 3 de l'UIT-T, pour approbation**– d'ici à mars 2015**  |

# 19 Date et lieu de la prochaine réunion du Groupe SG3RG-AFR

La prochaine réunion du Groupe SG3RG-AFR aura lieu en principe en février 2015. Sao Tomé‑et‑Principe a proposé d'accueillir cette réunion, sous réserve de confirmation par le ministère compétent dans un délai d'une semaine. Dans l'éventualité où Sao Tomé‑et‑Principe ne pourrait, pour quelque raison que ce soit, maintenir son invitation, la Tanzanie a aimablement offert d'accueillir à sa place la réunion de 2015. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire s'est proposée pour accueillir la réunion de 2016.

# 20 Divers

La Conseillère a présenté le Document [TD40](http://www.itu.int/md/T13-SG3RG.AFR-140220-TD-PLEN-0040/fr) consacré aux lignes directrices relatives à la création d'un secrétariat national chargé de la normalisation. Les participants ont pris note de ces lignes directrices.

# 21 Clôture de la réunion

Le Coprésident (Sonatel, Sénégal) a remercié le pays hôte, l'équipe de gestion, les participants, les interprètes, les hôtesses et le personnel du TSB, du BDT et du Bureau régional de l'UIT pour leur travail remarquable et pour l'appui qu'ils ont apportés.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_